



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE POLAR BEAR PASS



Pourquoi la réserve de Polar Bear Pass est-elle si particulière?

La Réserve nationale de faune (RNF) de Polar Bear Pass, sur l'île Bathurst au Nunavut, est l'une des RNF les plus importantes au Canada, couvrant plus de 2636 kilomètres carrés. Créée en 1986, cette réserve se distingue par une quantité et une diversité particulière d'espèces fauniques considérant sa latitude. L'aire comprend de vastes zones humides entourées de falaises qui sont essentiellement désertes. De nombreuses études scientifiques à long terme sur des animaux arctiques et l'écosystème ont été menées à la station de recherche de Polar Bear Pass.

La RNF de Polar Bear Pass :

- est nommée ainsi parce que les **ours polaires** la traversent au printemps et en été en route vers une aire d'alimentation importante à la baie Graham Moore vers le sud-ouest;
- abrite au moins 54 espèces d'oiseaux, dont 30 espèces nicheuses, particulièrement la sauvagine comme la **Bernache cravant**



Caribou de Peary à la réserve nationale de faune de Polar Bear Pass

et les oiseaux de rivage comme le **Phalarope à bec large**;

- fournit un habitat pour 11 autres espèces de mammifères comme le **renard arctique**, le morse, le **bœuf musqué** et le **caribou de Peary**, une espèce en péril;
- est une zone humide d'importance nationale aux termes de la Convention de Ramsar.

La RNF de Polar Bear Pass est gérée par Environnement Canada en partenariat avec le Comité de gestion conjointe de la réserve de Resolute Bay au Nunavut.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres

populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Polar Bear Pass?

Dans le territoire du Nunavut, les bénéficiaires du Nunavut, en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, peuvent récolter les espèces fauniques pour leurs besoins économiques, sociaux et culturels. L'accès à la RNF de Polar Bear Pass est limité, excepté pour les bénéficiaires du Nunavut. Tous les non-bénéficiaires doivent obtenir un permis pour accéder à la RNF ou y effectuer tout type d'activité. Pour en savoir plus sur l'accès à la RNF de Polar Bear Pass et l'obtention de permis, veuillez communiquer avec le bureau régional d'Environnement Canada.



Renard arctique



Phalarope à bec large

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada –
Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
C.P. 1714
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de Polar Bear Pass?



ISBN : 978-0-660-21762-8
N° de cat. : CW66-373/2014F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada sauf Renard arctique
© Garry Donaldson et Phalarope à bec large © Glen Tepke;
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

